



17 septembre 2015

Mesures protocolaires, NBI, RIFSEEP, ... La patience de FO a ses limites

Suite aux préavis de grève déposés par FO en mai et juin, le ministère a pris des engagements précis sur des sujets importants pour les personnels de la DGAC.

Pour FO, il est grand temps que ces engagements soient respectés maintenant que la pause estivale est passée.

Mesures protocolaires :

Les textes passés en CT DGAC le 9 juillet (GRAF HEA pour les IEEAC et IESSA, statut ICNA, emplois fonctionnels RTAC-CTAC pour les TSEEAC, CIGEM pour les attachés..) doivent maintenant être signés et publiés au plus vite pour pouvoir enfin être mis en œuvre avant la fin de ce protocole (décembre 2015).

NBI technique pour 2013 et 2014 :

Les textes viennent enfin d'être signés et devraient donc être publiés au JO très rapidement. FO dénonce le retard pris sur ce dossier (près de 3 ans). Cela va conduire au versement de rappels importants (rétroactivité) pour certains agents avec des conséquences négatives au plan fiscal (changement de tranche pour l'impôt sur les revenus de 2015).

RIFSEEP :

Alors que CGT, CFDT et UNSA avaient capitulé et accepté le RIFSEEP pour tous les corps de la DGAC avec la seule promesse d'une « prime satellite » dont le contour n'était nullement précisé, FO a refusé et, lors des 6 jours de négociation avec le ministère début juillet, a obtenu que :

- Pour les corps techniques, le ministère réaffirme la demande l'exclusion des corps techniques de la DGAC. Cela a été fait lors du CTM du 3 septembre. La balle est maintenant dans le camp de la DGAFP. FO met tout en œuvre pour qu'une réponse positive soit apportée très rapidement.
- Pour les autres corps, que la prime satellite qui sera mise en place permette non seulement de se prémunir de toute perte de rémunération mais aussi de revaloriser le régime indemnitaire dans les futurs protocoles.

**Les vacances sont terminées.
FO attend maintenant du concret rapidement sur tous ces dossiers**

